

(D43) Contrôle de topographie n°3 - (2h)  
matériel : calculatrice - rapporteur - règle - compas

20

3 A partir du 1er document joint en annexe (grille de points superposée au plan), déterminer la surface de la "parcelle d'exercice" du Domaine de Donadille.

Préciser :

- le nombre de points intérieurs,
- le nombre de points en limite,
- et la surface (en m<sup>2</sup>) correspondant à un point.

A partir du 2ème document joint en annexe (coordonnées géographiques de St 1 et St 25 + mesures faites avec un théodolite depuis St 1, puis depuis St 2),

1 Déterminer la distance St 1 -> St 25

2 et l'orientation (gisement géographique) de cette direction.

Compléter le tableau des mesures faites à partir de la station St 1.

2 Distances horizontales

3 Dénivelées et altitude

1 Gisements géographiques

2 Coordonnées planimétriques

4 Faire le plan à l'échelle 1/1000

2 Reporter les résultats dans le tableau de la station St 2 | ou | Calculer par les coordonnées  
pour retrouver les mesures manquantes | (au | la surface délimitée  
faites à partir de cette station. | choix) | par St 1, St 2, et St 3.

Le nombre de points attribué pour chaque question dépendra de la précision et de la méthode.  
Les méthodes utilisées doivent être présentées aussi clairement que possible.  
(la formule littérale avec son application numérique - 1 fois suffit)